

FRANCHE-COMTÉ > Animaux

Renard : « une sentinelle, pas un nuisible ! »

Un Collectif Renard vient d'être créé dans le Doubs. Fédérant une vingtaine d'associations, il souhaite « plaider la cause de cet animal et faire en sorte qu'il ne soit plus considéré comme nuisible. »

« Un renard mort ? Merci les gars ! Signé : les 6 000 soupirs que le renard s'appropriait à manger dans l'année. » L'affiche est projetée sur le mur de la salle de la Maison régionale de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, à Besançon, où les principaux responsables du Collectif Renard sont réunis.

Nouvellement créé, ce collectif, qui rassemble une dizaine de membres et 23 associations locales, régionales et nationales, entend « plaider la cause du renard et demander qu'il ne soit pas réinscrit sur la liste des nuisibles en 2019 ».

Un plaidoyer qui peut surprendre vu la prolifération des goupils, réputés mangeurs de poules mais aussi vecteurs de maladies comme l'échinococcose. Des arguments que les militants réfutent voire retournent.

Ainsi, sur l'échinococcose, Dominique Michelat, naturaliste et professeur, cite une étude sur 4 ans menée dans la région de Nancy, qui a démontré que « non seulement, le fait de tuer des renards ne diminue pas le nombre de ceux porteurs de la

maladie mais il tend à l'augmenter. Car tuer des renards, souvent adultes, provoque un déséquilibre en faveur des jeunes qui se reproduisent d'avantage mais sont aussi plus porteurs de la maladie (85 %) du fait de leur système immunitaire moins développé. Ils présentent donc plus de risques pour la santé publique. »

« Quand je croise un renard, je lui dis merci pour le boulot qu'il fait en éradiquant les campagnols sans produits chimiques »

Ce à quoi, s'agissant cette fois de la maladie de lyme, véhiculée par les tiques, Fabien Gréban, photographe animalier professionnel, ajoute : « Plus il y a de renards, plus les campagnols, porteurs potentiels de la maladie, ont peur et se tiennent en dessous, de sorte qu'ils sont moins infectés par les tiques. D'où des risques nettement plus faibles pour l'homme de contracter la maladie. »

Voilà pour les arguments concernant la santé publique. Agriculteur à Chapelle-d'Huin, près de Pontarlier, Michel Pritzky embraye sur les arguments économiques.

« Dans notre ferme familiale où nos vaches produisent du lait à comté, nous avons une obligation de pâturage et notre ennemi, c'est le

campagnol qui, lorsqu'il prolifère, réduit les prairies à du caillou. » Les chiffres parlent d'eux-mêmes : toute pulvérisation de campagnols représente 10 000 € de perte par ferme.

Or, les traitements s'étant avérés inefficaces et même dangereux pour les terres (et donc l'appellation AOC), Michel Pritzky a pris conseil auprès de certains anciens qui lui ont conseillé d'avoir des chats. « C'est très efficace », reconnaît l'agriculteur qui nourrit une dizaine de mistigris. « Seulement, les chats ne sont plus efficaces au-delà d'un kilomètre autour de la ferme. D'où le fait qu'il ait à cœur que les renards (ou l'hermine, plus rare) prennent le relais. « Et quand je croise un renard, je lui dis merci pour le boulot qu'il fait en éradiquant les campagnols, protégeant ainsi nos récoltes sans avoir besoin de produits chimiques. »

Autant d'arguments que le Collectif Renard compte promouvoir et populariser par le biais de son site internet, de conférences, expositions, etc., pour inviter tout un chacun à écrire une lettre en préfecture afin de demander l'éviction du renard de la liste des nuisibles. Sachant que le délai est d'un an. C'est en juin 2019 en effet que cette liste sera réévaluée.

Textes : Pierre LAURENT

> Contact : www.renard-doubs.fr



Il y aurait entre 15 et 20 000 renards, ne serait-ce que dans le Doubs. Sachant qu'il s'en tue chaque année environ 2 500 en période de chasse et quelque 1 500 le reste de l'année. Photo archives ER/Alexandre MARCHI

4 espèces sont déclarées nuisibles en Franche-Comté (ou plutôt « susceptibles d'occasionner des dégâts » selon la nouvelle nomenclature) : le renard, la cornette noire, le corbeau freux et la fouine.

« Un faux débat » selon les chasseurs

« Je pense que ce genre de « combat » va faire perdre du temps à tout le monde », estime Pierre Feuvrier, directeur de la Fédération départementale des chasseurs du Doubs. « Car, pendant que l'on se focalise sur une espèce en particulier, on ne réfléchit pas à résoudre les questions d'environnement dans leur globalité. »

Parlant, s'agissant de la défense du renard, de « faux débat, qui plus est très idéologique », il rappelle que « le statut d'espèce nuisible n'existe plus puisqu'il a été remplacé par celui d'espèce susceptible d'occasionner des dégâts ». Et souligne que « le renard prolifère et n'est en aucun cas une espèce menacée ».

Cela étant, ce n'est pas ce qu'avancent ses défenseurs qui dénoncent plutôt un déséquilibre dans les populations du fait des prélèvements.

« Avoir une réflexion globale »

« C'est justement en cela que c'est un faux débat et qu'il faut se préoccuper de l'équilibre environnemental général ! », répond Pierre Feuvrier. « Car en mettant la loupe sur le renard, on fait l'impasse sur les espèces que celui-ci menace. » À savoir ? « Le lièvre, tout simplement. Mais aussi le courlis cendré, le grand tétras... D'où



« Il faut se préoccuper de l'équilibre environnemental général. » Illustration ER

l'importance de ne pas seulement regarder par le petit bout de la lunette et d'avoir une réflexion globale et concertée. » Pour autant, quelle est la population estimée des goupils dans le Doubs et combien sont tués chaque année ?

« On estime qu'il y a entre 15 et 20 000 renards dans le département. Sachant qu'il s'en capture environ 2 500 en période de chasse. Plus 1 500 hors période, selon des procédures très encadrées. »

Questions à

Laurence Millon
Responsable du Centre national
échinococcose basé au CHRU de Besançon



Photo DR

« Les renards ? Il faut seulement s'en protéger »

Comment se fait-il que le pôle national de référence (mais aussi centre collaborateur pour l'Organisation mondiale de la santé) sur l'échinococcose alvéolaire, maladie transmise à l'homme par le renard, soit à Besançon ?

Parce qu'il s'agit d'une maladie très rare mais particulièrement fréquente dans la région. Sur 30 à 40 cas diagnostiqués par an en France, nous en avons 15 à 20 en Franche-Comté. Pour un total de 735 cas répertoriés depuis 1982.

Comment se transmet la maladie ? En Franche-Comté, 40 à 50 % des renards sont porteurs de la maladie, contractée par la consommation de rongeurs. Le parasite, logé dans l'intestin du renard, émet des œufs qui sont éliminés avec les crottes du renard.

La maladie se transmet ainsi à l'homme par les fraises des bois, les pissenlits,

les champignons consommés crus ou par contact direct avec les poils de renards.

Sachant que la maladie peut être mortelle et que si elle se soigne, on n'en guérit pas.

Il s'agissait d'une maladie gravissime mais d'énormes progrès ont été réalisés ces dix dernières années. Lorsque le diagnostic est réalisé tôt, on peut enlever le morceau de foie atteint. Ou alors on applique un traitement qui ne tue pas le parasite mais contrôle son développement : ce traitement est pris à vie mais si la prise en charge est suffisamment précoce, l'espérance de vie des patients est quasiment la même que pour le reste de la population. Cela reste néanmoins une pathologie lourde.

Pensez-vous, comme le Collectif renard qui vient de se créer, que réduire

la population des renards augmente les risques ?

De mon point de vue, s'agissant de la santé publique, je pense que les renards, il faut simplement s'en protéger.

Quelles sont vos recommandations en la matière ?

De cuire tout ce qui est fruits et baies récoltés dans la nature, et de ne pas les manger crus. Pour les gens qui mangent les crudités du jardin, on préconise de clôturer les potagers afin d'éviter aux renards de venir déposer leurs crottes. Il s'agit aussi de se laver les mains quand on travaille dans la terre, et ne pas toucher les renards à mains nues. Sans oublier de vermifuger les chiens.

Le risque est-il également présent en ville ?

Les renards viennent de plus en plus dans les villes où certaines personnes leur donnent à manger comme à des animaux domestiques. Il s'agit aussi de ne pas les laisser trop approcher des maisons. L'idée n'est pas de les tuer mais simplement de les laisser vivre leur vie de renard en forêt. Ce n'est ni bien ni mal, c'est le cycle naturel. Notre message consiste simplement à inviter la population à se préoccuper.